

Davantage de soutien pour les jeunes et les plus de 55 ans

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Pour lutter contre le chômage, le Service public de l'emploi (SPE) a soutenu l'an dernier deux nouvelles mesures en faveur des jeunes, d'une part, des 55 ans et plus, d'autre part. C'est ce qui ressort du rapport 2011 du SPE.

La mesure «tri-care jobs», destinée aux jeunes sans solution professionnelle après l'école obligatoire, a profité à trente adolescents. Répartis dans plusieurs entreprises du canton, ces jeunes sont occupés depuis septembre dernier dans trois ateliers de cartonnage, de montage et de fabrication de biscuits.

La mesure «55+» vise à encourager l'engagement de demandeurs d'emploi de 55 ans et plus. L'Etat prend en charge, pour un montant de 500 francs par mois au maximum, les cotisations versées par l'entreprise à la caisse de pension de l'employé. A ce jour, seize personnes en ont profité, indique le SPE

dans un communiqué. Des actions pour relancer cette mesure seront lancées durant l'été.

«**L'activité du SPE** a permis de soutenir la bonne santé du marché du travail dans le canton», se félicite le service. Les Offices régionaux de placement (ORP) ont pris en charge quelque 10 000 personnes. Le chômage a été contenu à 2,6%, «soit sensiblement en dessous de la moyenne nationale», apprécie le SPE.

Quant au travail détaché, les 350 contrôles effectués l'an dernier ont montré que 92% des entreprises contrôlées respectent la loi et ne pratiquent donc pas la sous-enchère salariale. En matière de lutte contre le travail au noir, 152 entreprises ont été dénoncées pour des soupçons d'infraction à la loi.

Prochainement, les demandeurs d'emploi n'auront plus à s'annoncer auprès de leurs communes. Ils le feront direc-

tement aux guichets des ORP. Avantages de cette nouveauté introduite par la loi sur l'emploi et le marché du travail: les ORP prendront en charge plus rapidement les demandeurs d'emploi. Les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Tavel ont cependant souhaité conserver cette prérogative, indique le SPE.

En 2011, le Service public de l'emploi, dirigé depuis une année par Charles de Reyff, a aussi procédé à des remaniements internes, au niveau des cadres. Deux nouveaux chefs sont entrés en fonction en novembre dernier, à l'ORP Centre et à l'ORP Sud. «La direction s'est attelée à détecter les forces et les faiblesses du service, avec pour objectif l'amélioration constante des prestations fournies par le service», relève ce dernier. Son rapport 2011 peut être téléchargé sur www.fr.ch/spe. |